

Abstème

Par Armand

Définition (adjectif et nom) du latin *abstemius*

Personne qui s'abstient de boissons alcoolisées pour des raisons médicales, morales ou religieuses.

Des mots qui ont la même racine

Abstinence :

- action de s'interdire certains plaisirs, notamment sexuels
- Disposition interdisant l'absorption de certains aliments, en particulier la viande

Abstention, s'abstenir :

- Ne pas faire une action
- Ne pas voter